

AFFAIRE N° 3. - Renouvellement du contrat de concession pour l'exploitation du STADE de la REDOUTE.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le contrat de concession pour l'exploitation du stade de la Redoute qui avait été conclu pour une année entre la LIGUE REUNIONNAISE de FOOT-BALL et la COMMUNE de SAINT-DENIS, est arrivé à expiration le 31 DECEMBRE 1967.

La question a été soumise à notre collègue CHEVASSUS qui a reçu une délégation permanente pour tout ce qui concerne les terrains de sport communaux. Il a émis un avis favorable au renouvellement dudit contrat sur les mêmes bases.

Compte tenu de ce que nous sommes déjà au mois de Novembre, je propose que ledit contrat soit renouvelé pour une période de deux ans pour compter du 1er Janvier 1968.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

M. RIVIERE. - Monsieur le Maire, dans la mesure du possible, il faudrait que des places payantes soient mises à la disposition des Conseillers Municipaux qui désirent assister à des matches de foot-ball à la Redoute.

M. CHEVASSUS. - Je suis de votre avis. Je voulais d'ailleurs demander aux membres du Conseil Municipal qui le désirent de se faire connaître pour que leur soient octroyés des cartons d'invitation.

M. RIVIERE. - Non, je demande des places payantes.

M. TOMI. - Monsieur le Maire, dans ce même ordre d'idées, il faudrait que tous les Conseillers Municipaux détiennent une carte de Conseiller Municipal pour qu'ils puissent la présenter à l'occasion.

M. EVAN. - C'est exact.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix la proposition de M. TOMI.

Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE. - En ce qui concerne le Stade de la Redoute, le contrat prévoit, pour les matches de foot-ball, un certain nombre de places gratuites. Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Denis, le 31. 12. 69

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Signé : Ph. Houlier

Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Signé : Ch. Vergonau